

Jean-Paul Charvet et Sophie Moreau, Bénédicte Tratnjek
15 décembre 2009

Peut-on nourrir les riches avec les terres des pauvres ? Questions sur le land grabbing

Café géo animé par Michel Sivignon, avec pour invités Jean-Paul Charvet (professeur de géographie à l'Université Paris X) et Sophie Moreau (maître de conférences à l'Université Paris-Est) le mardi 15 décembre 2009 au Café de Flore.

Gilles Fumey introduit ce dernier café géo de l'année 2009 en soulignant la diversité du public venu assister à la soirée (où se mêlent étudiants, passionnés, curieux, investisseurs...) pour un sujet explosif, en plein cœur de l'actualité, et rappelle l'importance du regard géographique pour des questions souvent abordées seulement du point de vue économique.

Michel Sivignon propose ainsi à l'auditoire de consacrer la soirée à cette question assez récente dans les médias, en soulignant la difficulté de trouver un terme en français pour traduire ce « land-grabbing » : on lui donne alternativement le sens d'accaparement des terres, d'achat des terres à l'étranger, de razzia sur les terres, ou encore de commerce foncier international. Il présente alors les deux intervenants invités à proposer leur regard éclairé sur cette question très actuelle : Jean-Paul Charvet, professeur de géographie à l'Université Paris X, est un spécialiste des questions agricoles et des échanges internationaux en agriculture, et notamment auteur de « [L'agriculture mondialisée](#) » (*La documentation photographique* n°8059, 2007), de *Nourrir les hommes* (collectif, CNED/Sedes, 2008) et de *Produire pour nourrir les hommes* (collectif, CNED/Sedes, 2008). Sophie Moreau, maître de conférences à l'Université Paris-Est, est une spécialiste de Madagascar, sujet auquel elle a consacré sa thèse de géographie. Elle est notamment co-auteur de l'ouvrage *Madagascar, la grande île secrète* (Autrement, 2003). Cette soirée va confronter deux regards géographiques sur la question du land-grabbing : un regard généraliste et un regard sur un exemple particulier.

Mais quel est donc ce sujet « étonnant » ? Michel Sivignon introduit la question en rappelant qu'en 2008, on ne parlait pas de ce sujet, qui est apparu soudainement début 2009 dans la presse : tout le monde se met à en parler après un premier article paru en février 2009. Le « land-grabbing » s'est imposé brutalement dans les médias, et Michel Sivignon souligne qu'il est important de s'interroger sur les facteurs d'une telle soudaineté.

Le « land-grabbing » représente l'achat - à la fois par des Etats, des sociétés privées ou par le biais de formules intermédiaires - de terres dans des régions où la densité de population n'est pas trop grande. Michel Sivignon s'interroge sur l'opposition entre des tropiques pleins et des tropiques vides proposée par [Pierre Gourou](#) : une telle dichotomie est-elle toujours pertinente ? Le land-grabbing ne pose pas seulement des questions agricoles, et le regard géographique permet de décroquer les analyses économiques et de les intégrer dans des réflexions plus larges.

Michel Sivignon propose donc aux intervenants de répondre à son « étonnement » (au sens philosophique du terme) : ce phénomène est-il réellement nouveau ? A-t-il commencé en 2009 lorsque la presse s'empare de la question ? N'est-ce pas une des raisons de la

colonisation au XVI^e siècle (qui a vu la conquête de terres pour cultiver la canne à sucre) ? Est-ce la transformation d'une vieille tendance ? Est-ce une filiation par rapport à des pratiques précédentes ? Si c'est nouveau, en quoi cette nouveauté se démarque des pratiques précédentes ?

Sous le nom de « land-grabbing », ne met-on pas des situations très différentes ? Michel Sivignon rappelle deux exemples récents, auxquels la presse a consacré beaucoup de lignes : les acquisitions de terres malgaches par le coréen Daewoo et les 22.000 hectares acquis par [Charles Beigbeder](#) en Ukraine. N'est-ce pas dans ce dernier cas une conséquence de la « dé-kolkhozition » ? Michel Sivignon aborde également le cas du Zimbabwe, où après les expulsions des cultivateurs européens, les terres ont été redistribuées à de petits cultivateurs. Peut-on réellement analyser tous ces exemples au nom d'un même phénomène ?

Jean-Paul Charvet propose de s'arrêter sur la question de la définition du « land-grabbing », pour ensuite analyser ces différentes situations, et voir ce qui relève du particularisme local et ce qui relève des généralités. En effet, l'acquisition ou la prise de location de terres dans des pays étranger n'est pas un phénomène nouveau. La nouveauté dans le « land-grabbing » repose avant tout sur les intentionnalités qui se cachent derrière de telles acquisitions : les statistiques, si elles sont difficiles à obtenir et sont d'une fiabilité relative, vont toutes dans le même sens et montrent que ces terres agricoles acquises sont devenues des actifs stratégiques, qui permettent aux acquéreurs de contrôler le marché foncier international par la très forte hausse des prix agricoles. Jean-Paul Charvet illustre son propos par différents exemples éclairants : en France, en 1995, le prix moyen d'une terre agricole était de 3 500 par hectare, et il est passé à 5 000 /ha en 2009. Aux Etats-Unis, les prix des terres agricoles ont augmenté de trois fois en valeur courante, et de deux fois en valeur réelle. Une partie de la hausse du prix vient des aides de l'Etat capitalisées par les agriculteurs dans le foncier.

Il est important de souligner que le « land-grabbing » n'est pas seulement un phénomène qui se produit dans les pays du Sud, mais que les pays du Nord sont également touchés. Par exemple, 8 millions d'hectares ont été acquis par des étrangers aux Etats-Unis ces dix dernières années (Un tiers par des Canadiens, mais également beaucoup d'investisseurs européens). Mais il est évident que ce sont les pays du Sud qui sont davantage touchés. Les chiffres sont très imprécis sur cette question, et les statistiques varient de 20 à 30 millions d'hectares ainsi acquis. Jean-Paul Charvet rappelle qu'il faut savoir interpréter la réalité du phénomène derrière ce chiffre : cela représente au final moins de 2 % de la SAU mondiale.

Le « land-grabbing » prend des formes très diverses, telles que l'appui au développement d'une petite agriculture familiale quand les investisseurs permettent de construire des infrastructures plus rentables. Mais le plus souvent, le « land-grabbing » se traduit par la mise en place d'une agriculture capitaliste. Les analyses sur le « land-grabbing » sont pour la plupart des études de cas, ce qui laisse place à une véritable lacune dans les connaissances sur ce phénomène. L'explosion du « land-grabbing » depuis 2007 a souvent permis de parler d'agriculture « off-shore ».

Le « land-grabbing » doit être aussi présenté en fonction de ses différentes temporalités : il doit être pensé à la fois :

- A LONG TERME : Jean-Paul Charvet rappelle qu'en 2050, il faudra nourrir 9 milliards d'habitants, chiffre qu'il faut confronter à l'explosion actuelle du nombre de sous-alimentés passés de 800 millions à un milliard. La [FAO](#) prévoit une augmentation de la production

agricole actuelle de 70 % nécessaire pour nourrir non seulement plus d'individus (9 milliards d'habitants) mais aussi pour les nourrir mieux (pour éviter le phénomène de malnutrition à l'avenir).

- A MOYEN TERME : la production agricole mondiale a augmenté plus rapidement que la consommation au cours des dernières décennies, grâce à la progression des rendements/hectare. Cette progression n'est pas due à l'augmentation de la superficie travaillée qui a relativement stagné depuis les années 1970, avec une croissance de 4,5 % seulement entre 1985 et 2005. Dans la même période, la population mondiale a augmenté de 40 %, la production agricole elle a augmenté de plus de 50 %. Dans les pays du Nord, cela s'est traduit par une agriculture productiviste, tandis que les pays du Sud ont vu la mise en place d'une révolution verte. L'accroissement des rendements a également entraîné de très nombreuses nuisances à l'environnement (par exemple, en termes de pollution). Cette augmentation s'est longtemps faite au rythme de 2 % par an, mais stagne aujourd'hui au rythme de 1 % par an. La tension sur le foncier se fait donc de plus en plus grande. Le « land-grabbing » est donc né d'un intérêt récent à trouver des terres mobilisables rapidement.

- A COURT TERME : l'envolée des cours mondiaux des céréales dans les années 2007-2008 (par exemple, le cours du [riz](#) est passé de 150 \$/tonne à 500 \$/t ; et celui du blé de 100 \$/t à 300 \$/t) coïncide avec la crise financière, qui a montré que les investissements boursiers sont très volatiles. Les terres agricoles sont devenues des placements financiers refuges (à l'abri de l'inflation qui est déjà anticipée).

On peut distinguer deux logiques :

- CELLE DES INVESTISSEURS PRIVÉS, qui est une logique financière. Ceux-ci ont deux buts : mettre de l'argent à l'abri de l'inflation d'une part ; et avoir conscience qu'à moyen terme les prix agricoles vont remonter. Jean-Paul Charvet donne deux [exemples emblématiques](#) : le britannique Land Corp (qui a acheté une centaine de milliers d'hectares en Ukraine) ou le suédois Black Earth Farming (qui a acheté des terres au Sud de la Russie). Ce dernier exemple est particulièrement symbolique, puisqu'avant 1917 la Russie était le premier exportateur mondial de blé. Avec le système communiste, l'URSS est devenu à la fin des années 1980 le premier importateur mondial de céréales. Désormais, des groupes russes et étrangers investissent dans les « blés de la mer Noire » (Ukraine, Russie, Kazakhstan), qui forment ensemble le premier exportateur devant les Etats-Unis. Il s'agit là d'investissements très rationnels, par des groupes souvent proches de l'Afrique (qui manque de céréales).

- CELLE DES ETATS, qui sont préoccupés par leur sécurité et leur souveraineté alimentaires du fait des investissements de cette « agriculture off-shore », tout particulièrement dans les deux grandes zones déficitaires en grains de la planète : la façade pacifique (Japon, Chine, [Inde](#)), et le Sud et l'Est de la Méditerranée (Afrique du Nord et Proche-Orient). Jean-Paul Charvet (qui précise qu'il donne des chiffres précis sur ces zones déficitaires dans l'ouvrage qu'il a dirigé [Nourrir les hommes](#) aux éditions CNED/Sedes) s'arrête sur le cas particulier de l'Egypte, pays dans lequel certaines terres sont mises en location, tandis que des achats de terres sont faits en Ouganda.

Le plus souvent, le « land-grabbing » se traduit par des prises de location que des achats de terres. On manque d'informations véritablement fiables, d'où l'importance de travaux précis comme ceux de Sophie Moreau sur le cas de Madagascar.

Sophie Moreau prend alors la parole pour présenter son travail sur ce cas particulier, qui s'inscrit dans la continuité d'une thèse de géographie sur Madagascar. L'exemple des pays africains est représentatif des problématiques actuelles. La situation de sous-alimentation très importante en fait des pays-cibles de l'agriculture off-shore. Néanmoins, il faut préciser que le « land-grabbing » a pu se développer à Madagascar parce que le gouvernement a eu la volonté de mettre en location ou en vente des terres agricoles. On parle alors d'« agro-business ». Les buts du pouvoir sont alors de capter des capitaux et de les réinvestir dans une logique de développement.

Le sujet du « land-grabbing » est très opaque : le plus souvent, les transactions se font par des accords secrets. Il est très difficile d'avoir des données précises. C'est également un sujet très médiatisé à Madagascar, comme le montre [l'« affaire » Daewoo](#), firme coréenne qui voulait acheter 1,3 million d'hectares pour cultiver des céréales. C'est enfin un sujet instrumentalisé par l'opposition politique, qui a favorisé le [renversement du Président en mars 2009](#).

Sophie Moreau précise qu'il est nécessaire de comprendre qu'il y a une profonde charge affective et un rapport symbolique qui lient les Malgaches à la terre. Dans la presse malgache, les informations sont peu fiables : on ne peut analyser que des tendances, à partir de certains projets surmédiatisés. D'autres projets d'accaparements de terre sont totalement opaques (surtout dans le domaine des biocarburants et dans celui de la canne à sucre, projets qui concernent des firmes occidentales). Les premiers projets peuvent être datés de 2004-2005, c'est-à-dire avant l'envolée des cours mondiaux de céréales. Il existe enfin des projets nationaux sur des superficies moins larges.

Certains projets sont déjà au stade de l'exploitation ; d'autres ont été annulés officiellement, mais on ne sait pas ce qu'ils deviennent. Le phénomène « land-grabbing » concerne à la fois les superficies accaparées finalement obtenues ; et celles envisagées et demandées. Mais Sophie Moreau précise que derrière ce mot unique, se cachent des problèmes de décalage d'échelles. Il existe ainsi des projets de 500.000 hectares dont on ne parle pas, parce qu'ils sont énormes, ils restent très petits par rapport au projet Daewoo. Les projets se concentrent sur la revalorisation de la côte malgache (Sud-Ouest et Nord-Ouest), ce qui a entraîné les réactions de l'opposition malgache : ces projets ne sont pas toujours situés sur des régions peu peuplées. Par exemple, peu de projets sont proposés dans la région centrale (voir la [cartothèque de l'IRD](#)) qui est très peuplée et urbaine. Mais c'est dans cette région centrale que se concentrent les entreprises agroalimentaires du pays. Ainsi, poser le rapport localisation des terres à l'accaparement des terres par rapport à la division régionale du pays ne suffit pas à comprendre la situation réelle. Il faut se poser les véritables questions : quelles terres sont concernées par le « land-grabbing » ? Quelle continuité dans ces différents projets ? Quelles infrastructures mises en place ?

De même, il est important de prendre conscience que, pour les investisseurs, l'accaparement de terres ne se fait pas sans difficulté. Ce que l'on connaît, ce sont les acteurs (ce sont souvent des firmes étrangères avec des filiales de droit malgache) et les produits. Par exemple, la Corée du Sud et l'Inde sont intéressées pour développer des cultures vivrières (riz, lentilles, maïs, agrumes). Les firmes qui projettent d'acheter ou de louer des terres à Madagascar viennent également de pays européens (Grande-Bretagne, Allemagne...), mais aussi d'Israël, notamment pour des projets de biocarburants. La France, elle, est assez absente du « land-grabbing » : il y a déjà beaucoup d'entreprises françaises à Madagascar, mais leurs superficies sont beaucoup plus petites. [L'étude de la FAO de mars 2009](#) a montré que les projets approuvés concernaient 800.000 hectares. Mais, Sophie Moreau précise qu'il s'agit d'une

approximation qui est certainement loin de la réalité, et estime les projets de « land-grabbing » approuvés à 1,5 million d'hectares à Madagascar.

Au sein de Madagascar, le phénomène est fortement surmédiatisé et politisé. Pour se donner un aperçu de l'ampleur de cette médiatisation, on peut retrouver de nombreux articles parus dans la presse malgache sur le [site de l'ONG Grains](#). La situation à Madagascar est ainsi devenue emblématique (en faisant une recherche sur le « land-grabbing » dans un moteur de recherches classique, on trouve plus de 150 occurrences concernant le cas spécifique de Madagascar, et seulement 50 à 60 occurrences pour l'Inde ou pour la Chine). Madagascar est devenu le symbole du pays pauvre « victime » de l'agro-business.

La politisation locale est, elle aussi, très intense. Mais également, celle de la diaspora malgache, qui a permis l'externalisation de la question vers les médias étrangers. Les réactions sont très vives, mais très partagées, parce que le débat n'a pas eu lieu sur la scène politique malgache. Le « land-grabbing » est un enjeu économique, qui recouvre les questions de distribution des terres et des grains, mais représente aussi un enjeu de survie pour les habitants. Un tiers de la population malgache vit en situation de sous-alimentation (6 à 7 millions d'habitants). Et la population malgache est avant tout paysanne. Les questions agraires suscitent ainsi beaucoup d'intérêts et prennent une grande place dans la vie politique.

Sophie Moreau montre ainsi qu'il n'est pas facile pour les Malgaches de définir la meilleure stratégie de développement pour leur agriculture : défendre une agriculture familiale ou une agriculture capitaliste ? C'est un problème complexe, parce que ce phénomène d'accaparement des terres ne recouvre pas seulement des projets agricoles : il existe également des projets miniers à Madagascar.

Il est important de préciser qu'à Madagascar le « land-grabbing » ne concerne que des projets de locations de terres : il n'y a pas d'achat à proprement parler. Ces locations sont d'ailleurs souvent faites à un prix dérisoire : en contrepartie, les investisseurs doivent développer des infrastructures dans le pays (par exemple, construire un port, des voies de chemin de fer...).

De même, Sophie Moreau rappelle qu'il ne faut pas dresser de scénario catastrophiste concernant le « land-grabbing » à Madagascar. Tout d'abord, il est difficile de diviser la terre en Afrique, parce qu'il est très difficile de la mesurer. De même, « terres cultivables » est un terme qui recouvre des terres qui ont des potentialités très différentes. La conception de la terre n'est pas mesurée en géométrie, mais selon la potentialité de la terre : beaucoup de terres ne sont pas mesurées, et donc ne peuvent pas être partagées. Il n'y a pas de cadastre à Madagascar, mais des techniques de marquage de la terre (selon un principe d'appropriation coutumière) qui ne sont pas répertoriées par l'Etat. Enfin, de très nombreuses terres qui appartiennent à l'Etat ne sont pas mises en valeur, et sont souvent celles qui sont concernées par des mises en locations. Le « land-grabbing » ne peut donc être résumé ni assimilé à une expropriation de terres pour les mettre en location.

Enfin, Sophie Moreau insiste sur la valeur symbolique et identitaire de la « terre des ancêtres ». L'identité sociale des Malgaches est étroitement dépendante de cette relation aux ancêtres. Les morts non seulement reposent dans ces terres, mais plus encore y vivent. Ainsi, à Madagascar, on ne questionne pas quelqu'un sur son lieu d'origine (« d'où viens-tu ? »), mais sur le lieu de destination, le futur lieu d'enterrement, lié à l'enracinement familial dans une région (« où vas-tu ? », entendu « où seras-tu enterré ? »). Un tel attachement à la terre permet de comprendre les vives réactions qui existent dans cette île autour des accaparements

de terre. La terre est un patrimoine lignager commun que l'on ne vend pas à l'étranger. La question du « land-grabbing », bien qu'elle ne concerne que des locations de terres à Madagascar, provoque de nombreux réflexes nationalistes.

La terre est, ainsi, la base du territoire, la base de la souveraineté. La vente de la terre à l'étranger est une hantise très ancrée dans la société paysanne (qui rappelle les traumatismes dus aux spoliations de terres pendant la colonisation). Les arguments gouvernementaux reposent sur la préservation des sites sacrés (les tombeaux), mais parfois cette « préservation » signifie la délocalisation des tombeaux. Les populations locales sont peu ou mal consultées. Se posent aussi le problème d'accords inégaux. Le « land-grabbing » est ainsi une question vraiment politique : qui décide ? Qui signe ? C'est un problème de gouvernance qui se pose à travers cette problématique.

DEBAT :

Michel Sivignon propose à Wladimir Msika, un étudiant qui a réalisé son mémoire de master sous la direction de Sophie Moreau, de présenter ses travaux sur la question du Mali.

Wladimir Miska : J'ai travaillé sur la région de l'Office du Niger, où la question du land-grabbing ne se pose pas (encore ?). Mais il est intéressant de voir que cette région a des atouts non négligeables : des rendements très bas (qui ne demandent qu'à être augmentés), un foncier agricole peu cher (dans un pays pauvre), des périmètres irrigués (sur 80.000 hectares, qui peuvent assez aisément être agrandis), et un statut politique stable. Ce n'est pas la terre qui manque, mais l'eau. Il existe déjà des problèmes d'approvisionnement sur les 80.000 hectares irrigués. Cette région fait ainsi face à un véritable paradoxe, entre encouragements aux investissements étrangers et problèmes d'eau. Actuellement, au Mali, 10.000 hectares sont vraiment cultivés en « land-grabbing ».

Jean-Pierre Charvet : Il faut insister sur le problème du foncier dans ses études de cas. Dans les pays du Nord, il y a un véritable marché foncier pour les terres agricoles, mais pas dans les pays du Sud ou dans les pays de l'Europe de l'Est. Cela pose de nombreux problèmes dans les projets d'accaparement des terres.

Michel Sivignon : C'est le cas en Grèce où il n'y a pas de cadastre. Il y a un rapport de 2 à 1 entre propriétaires réels et propriétaires déclarés. Ce qui a posé de nombreux problèmes au moment de l'indépendance : un des soucis majeurs fut donc d'inscrire dans les Constitutions l'interdiction absolue de vendre la terre à un étranger.

Jean-Pierre Raison : Le « land-grabbing » soulève des problèmes politiques, culturels et juridiques entre nationaux et étrangers. Cet accaparement des terres se heurte au problème de la demande par les locaux eux-mêmes en terre. Par exemple, l'Ouganda a récupéré son niveau démographique en 10 ans malgré la dureté de la terre. Mais en Afrique du Sud, certaines terres n'attirent pas et voient des départs d'habitants très importants vers le Mozambique : dans de telles régions, on ne peut pas parler de pression démographique ! Il faut savoir prendre en compte les particularismes locaux. A Madagascar, « l'affaire Daewoo » dans la presse est hautement politisée, mais permet également des spéculations boursières. Reviennent toujours les mêmes interrogations entre réel et spéculatif dans la question de l'acquisition des terres agricoles. Le « land-grabbing » à Madagascar est surtout un phénomène qui relève du spectaculaire à l'intérieur de Madagascar même, mais aussi à l'extérieur (tant pour les mouvements écologiques que pour les entreprises de la biochimie). On assiste à un phénomène de recherche des terres, qui se croise avec un phénomène de recherche du

développement durable et d'écologie. Ces deux phénomènes sont toujours liés dans la presse, comme dans la politique. Les grands projets de « land-grabbing » dénoncés sont aussi des détonateurs pour tester des actions gouvernementales.

Henri Jacolin : Et en Ethiopie où la terre a été nationalisée à 100 % en 1974 ?

Jean-Pierre Raison : On s'adapte, on se réadapte !

Un auditeur : On pourrait penser à l'exemple de l'Est de la Mongolie, région de steppes, où des parcelles sont cultivées par des Sud-Coréens, mais auparavant ces terres n'étaient cultivées par personne. Du coup, est-ce réellement la même problématique lorsqu'il s'agit de terres d'élevages ou de terres laissées en jachères reprises pour l'agriculture ?

Jean-Paul Charvet : C'est la même chose qui se produit dans les plaines céréalières de Roumanie, avec le rachat des terres voulu par des étrangers de sovkhozes, à défaut de kolkhozes. Mais, la réforme agraire a fait que chaque habitant du village récupérerait 1 ou 2 hectares sur des terres très allongées, peu gérables. Ces terres ne sont donc pas utilisées. Ces terres sont donc mises en location, ce qui a permis aux villageois de devenir de petits rentiers du sol. La gestion technique et financière se fait donc par des étrangers. Ce qui pose un problème de concurrence entre l'élevage fait par des locaux et la culture faite par des étrangers, parce que les cultures sont « volées » par les animaux d'élevage qui pâturent sur les terres cultivables.

Michel Sivignon : L'ère soviétique a été vécue comme une spoliation des terres. Aujourd'hui, on assiste au partage des terres en de toutes petites propriétés. On reconstitue une société de terre. Mais, beaucoup des habitants sont devenus des citoyens entre-temps. Ce qui explique également ce phénomène de locations de terres.

Michel Sivignon invite le géographe Frédéric Landy à parler du cas de [l'Inde](#).

Frédéric Landy : En Inde, on ne parle pas de « land-grabbing », ou alors extrêmement peu. En Inde, on fait confiance à ses propres forces. Avec la crise, l'Inde s'est refermée sur elle-même. Il n'existe pas de politique nationale en Inde.

Frédéric Landy pose à son tour une question concernant la sécurité et la souveraineté alimentaires, et l'interdépendance. Quand il y a une crise, on assiste le plus souvent à la fermeture des frontières : il n'y a alors plus d'exportations de certains pays. Produire à l'extérieur permet-il de se protéger de tels phénomènes ? Peut-on alors contrecarrer la souveraineté nationale ?

Jean-Paul Charvet : En effet, c'est possible lorsque le contrat a été « bien » négocié (comme, par exemple, les cas de contrats faits par l'Arabie Saoudite au Soudan, ce qui soulève un grand paradoxe quand on pense à la situation du [Darfour](#) !). J'ai d'ailleurs expliqué ces problématiques dans l'édition 2010 des [Images économiques du monde](#). La protection par des Etats des marchés agricoles nationaux est un cas très répandu. On se rappelle les nombreux problèmes que cela pose à l'Union européenne : la Pologne, par exemple, résiste fortement (il faut dire que les mauvais souvenirs de spoliation des terres pendant l'ère soviétique sont très ancrés dans la société polonaise), d'où des crédits de l'Union européenne pour aider des Polonais à acheter des terres en Pologne.

Michel Sivignon : La question de la dépendance alimentaire est très importante, notamment si l'on pense au temps de transports pour les ressources vivrières. Par exemple, seulement un bateau de blé par semaine arrive en Egypte.

Jean-Paul Charvet : L'Egypte est le premier importateur de blé (avec 50 % de sa consommation importée). L'Algérie importe, elle, 75 % de sa consommation en blé.

Gilles Fumey : Qu'en est-il de la dimension morale que pose le « land-grabbing » ? Imaginer que les riches puissent avoir accès à de la nourriture des pauvres pose, en effet, un problème moral. L'alimentation est un problème de survie, mais aussi un problème identitaire. On a parlé des problèmes de cadastre et de terres à mesurer pour les mettre en location : mais est-ce réellement ce qui importe le plus dans cette question ? Pourquoi l'appropriation des terres doit-elle être napoléonienne, ou romaine ? Enfin, la question des investisseurs eux-mêmes ne se pose pas seulement sur des aspects techniques : qu'en est-il de la déforestation massive au Brésil, pour ne citer qu'un exemple ?

Jean-Paul Charvet : Le cadastre a deux objectifs : les impôts, mais surtout les terres doivent être mesurées lorsque l'on arrive au terme des terres à gagner. La question du cadastre se pose face à l'augmentation des rendements devenue nécessaire. Or, les investisseurs ont besoin de prêts bancaires et doivent, pour les obtenir, faire preuve de leurs droits de propriété sur des terres acquises ou louées.

Jean-Louis Tissier cite Jacques Lechat : « *La paysannerie africaine à la recherche de son Dieu terne* ».

Jean-Pierre Raison : Cela me rappelle qu'il faut préciser qu'au début des années 1970, on assiste à un revirement : l'agriculture devient une affaire sérieuse, valable (ce qui s'oppose à l'image du temps de la colonisation).

Michel Sivignon : On peut vivre sans un système de régulation, mais cela pose de très nombreux inconvénients dans les rapports de voisinage. On ne peut pas avoir de législation sans recours à la notion de surface. On profite partout des ambiguïtés quand il n'existe pas de cadastre. L'exemple de la révolte des Mao-Mao au Kenya est emblématique de ces problématiques.

Gilles Fumey : Quel système peut-on envisager pour l'avenir ?

Sophie Moreau : Les enjeux éthiques sont fondamentaux. Certains projets d'accaparement des terres sont profondément injustes. La sécurité alimentaire est assurée par les uns en privant d'autres de ce même droit. Dans le cas de Madagascar, il faut aussi poser la question du débat qui n'est pas laissé aux Malgaches eux-mêmes : il faudrait savoir ce qu'ils veulent faire de leurs terres avant de décider.

Jean-Paul Charvet achève ce café géo en précisant que la FAO a publié, en 2009, un rapport intitulé [*Land Grabbing or Development Opportunity*](#), ce qui témoigne d'une prise de conscience de la réalité du phénomène. La FAO conseille d'ailleurs aux acheteurs ou locataires de bien vérifier de passer un contrat avec les vrais propriétaires. L'ambiguïté foncière dans certains Etats ne permet pas de développer une agriculture saine.

Bénédicte Tratnjek

Pour aller plus loin avec les Cafés géo :

- « [Nourrir les hommes](#) », compte-rendu du Café géo du 2 novembre 2003, avec Jean-Paul Charvet.
- « [L'agriculture peut-elle nourrir les hommes ?](#) », compte-rendu du Café géo du 17 février 2009, avec Jean-Paul Charvet.
- Jean-Paul Charvet, « [L'agriculture et l'alimentation dans le monde : images médiatiques et réalités](#) », rubrique Vox geographi, 2 décembre 2007.
- Gilles Fumey, « [Du déterminisme en géographie de l'alimentation](#) », rubrique Vox geographi, 21 mai 2007.
- Gilles Fumey, « [Penser la géographie de l'alimentation](#) », rubrique Vox geographi, 12 novembre 2008.
- « [Les AMAP dans l'alimentation, une nouvelle forme de rapports consommateurs-producteurs ?](#) », compte-rendu du Café géo du 25 février 2009, avec Michaël Pouzenc et Jean Pilleboue.
- Jean-Paul Charvet, « [2005, année charnière : la France agricole et rurale transformée en vaste champ d'expérimentation](#) », rubrique Vox geographi, 2 février 2005.
- « [Avec les OGM, une nouvelle agriculture ?](#) », compte-rendu du Café géo du 19 juin 2001, avec Jean-Paul Charvet, Marcel Jollivet et Albert Sasson.
- Des comptes-rendus d'ouvrages sur la question : [Nourrir les hommes, un dictionnaire](#) (collectif, Atlande, 2009) ; [Se nourrir. L'alimentation en question](#) (sous la direction de M. Wiewiorka, Sciences Humaines, 2009) ; « [L'agriculture mondialisée](#) » (Jean-Paul Charvet, *La Documentation photographique*, 2007) ; [Atlas de l'alimentation dans le monde](#) (Erik Millstone et Tim Lang, Autrement, 2003) ; « [Alimentation en péril. Capitalisme, agriculture et alternatives](#) » (sous la direction de Farid Benhammou, *Ecologie et Politique*, 2009).
- Sur l'agriculture à Madagascar, le compte-rendu de l'atlas interactif : [Environnement et pratiques paysannes à Madagascar](#) (CD-ROM, IRD Editions, 2005).

Pour aller plus loin sur Internet :

- des films très riches sur le site de [Slow Food](#)
- Les actes de l'édition 2004 du Festival International de Géographie consacré à la question : « [Nourrir les hommes, nourrir le monde. Les géographes se mettent à table](#) », avec notamment les interventions de Jean-Paul Charvet sur « [Nourrir les hommes, un enjeu mondial](#) » (voir la [vidéo](#)) et de Sophie Moreau sur « [Sauver les forêts, sauver les hommes ou se sauver soi-même ? L'action des ONG environnementales à Madagascar](#) ».
- Sur Madagascar : l'article d'André Teyssier, Landry Ramarojohn et Rivo Andrianirina Ratsialonana, « [Des terres pour l'agro-industrie internationale ? Un dilemme pour la politique foncière malgache](#) », *Echogéo*, n°11, décembre 2009/février 2010.

© Les Cafés Géographiques - cafe-geo.net